

# 15 MAI 2018

## ENSEMBLE ET DANS L'UNITÉ LA PLUS LARGE, DIONS NON À LA PRÉCARITÉ À VIE

**La part du non-titulariat dans la Fonction publique atteint des proportions inacceptables pour parvenir aujourd'hui à 1 300 000 contractuels !**

Les différents plans de titularisation n'ont pas fondamentalement changé la situation. De fait, de nombreux employeurs publics contournent la loi, sabotent les possibilités de titularisation, privilégient le recrutement de contractuels.

Alors que la CGT avait demandé l'ouverture d'un processus de discussions pour l'adoption d'un nouveau plan de titularisation, suite aux mesures dites « Sauvadet », les pouvoirs publics ont répondu, par voie de presse, lors de la présentation des conclusions de la première réunion du Comité Interministériel de la transformation publique (CITP), qu'ils entendaient recourir à toujours plus de contractuels.

À l'évidence, le Gouvernement veut affaiblir la portée du Statut général des fonctionnaires et leurs statuts particuliers en supprimant leurs droits et leurs garanties statutaires. Dans le même temps, il s'attaque aux principes d'égalité, d'indépendance et de responsabilité fondateurs du statut qui sont, avant tout, une garantie pour les citoyen-ne-s et les usager-e-s des services rendus par les trois versants de la Fonction publique.

Dans le prolongement des ordonnances « Travail » et de la mise en cause des protections des salarié-e-s des entreprises, le Gouvernement poursuit son entreprise de démolition des droits, à l'image des attaques portées contre le statut des agents de la SNCF et du Statut général des fonctionnaires.

### Trop, c'est trop !

Pour la CGT, l'urgence ne consiste pas à recruter plus de contractuels dans des conditions de recrutement, d'emploi, de conditions de travail et de rémunération défavorables, précaires et génératrices de disparités salariales et d'inégalités entre les Femmes et les Hommes.

#### L'URGENCE CONSISTE À :

- définir un plan pluriannuel de recrutement de personnels titulaires,
- adopter un plan de titularisa-

tion massif, y compris pour tous les « contrats aidés »,

- imposer des mesures contraignantes et dissuasives afin de ne pas reconstituer de nouveaux viviers de personnels précaires.

C'est dans ce sens que les organisations syndicales de la Fonction publique s'adresseront au Gouvernement lors de la réunion du 15 mai 2018 inscrite à l'agenda social ayant pour objectif d'examiner les conditions d'un recours au contrat. L'emploi de fonctionnaire deviendrait l'exception. C'est aussi dans ce sens qu'avec l'ensemble des organisations syndicales de la Fonction publique, **la CGT Fonction publique appelle les agents à se rassembler devant les locaux de Bercy, ce même jour, à partir de midi.**

**LA PRÉCARITÉ,  
ÇA SUFFIT !**

**LE 15 MAI 2018, ENSEMBLE ET  
DANS L'UNITÉ LA PLUS LARGE,**

**GAGNONS UN PLAN DE TITULARISATION MASSIF  
GAGNONS L'AMÉLIORATION DES DROITS STATUTAIRES  
ET DES GARANTIES COLLECTIVES  
GAGNONS L'EMPLOI STATUTAIRE A LA HAUTEUR DES BESOINS  
DE LA FONCTION PUBLIQUE**

**Ces revendications trouveront un prolongement  
dans la mobilisation unitaire du 22 mai.**